



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 7 août 2015

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

—

**Lutte contre *Xylella fastidiosa* en Corse :  
Adaptation des priorités dans la gestion des foyers au regard des premiers éléments  
épidémiologiques**

—

Les premiers éléments épidémiologiques relatifs aux foyers de *Xylella fastidiosa* détectés en Corse, montrent que la bactérie a été repérée à ce jour sur l'île uniquement sur des polygales à feuille de myrte implantées de longue date et qu'elle appartient à la sous-espèce *multiplex*, différente de celle sévissant dans les Pouilles. Après avoir demandé au Préfet d'adapter ses mesures à la sous-espèce *multiplex*, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, lui demande désormais d'exécuter ces mesures selon des priorités d'action établies au regard des éléments épidémiologiques connus, afin d'assurer l'éradication de la bactérie de façon proportionnée.

Des mécanismes d'indemnisation des professionnels et particuliers, concernés par la lutte contre cet organisme nuisible, sont, par ailleurs, à l'étude au niveau national pour être activés dans les meilleurs délais.

Le Ministre tient à saluer le travail effectué par les agents de l'Etat, des collectivités locales et de la FREDON engagés sur le terrain pour lutter contre *Xylella fastidiosa*, et à les assurer de sa reconnaissance et de son soutien. Un référent national, nommé pour appuyer dans la durée les services régionaux chargés de la protection des végétaux, est ainsi déjà arrivé en Corse.

Ces mesures ont vocation à être en vigueur jusqu'au rendu fin août, des conclusions et recommandations de la mission d'expertise pluri-disciplinaire diligentée par le Ministre. Sur cette base, les priorités d'action et les mesures de gestion pourront être adaptées ou revues.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS**  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 **@Min\_Agriculture**